



Le service des urgences de l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel. DAVID MARCHON

Urgences collaboratives entre la Providence et le RHNE

La polyclinique de l'hôpital de la Providence réunit une équipe mixte publique privée, avec des médecins urgentistes du RHNE. Elle s'apprête à accueillir un IRM et un CT scanner avec l'aval du canton.

PAR BRIGITTE REBETZ

C'est une forme de partenariat plutôt rare dans le paysage hospitalier romand: la polyclinique de l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, rassemble une équipe mixte publique privée. Elle est composée de médecins urgentistes du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE), dirigés par un médecin cadre, et d'infirmiers et aides-soignants de La Providence. «L'avantage, c'est que nous pouvons gérer les flux de patients en concertation avec l'hôpital Pourtalès», relève le Dr Vincent Della Santa, chef du Département des urgences de RHNE et médecin référent de la polyclinique de l'hôpital de La Providence. «Pouvoir consulter les agendas d'accès nous permet d'orienter les patients en fonction des ressources disponibles.»

Lorsqu'une personne doit être vue par un spécialiste, l'urgentiste fait d'abord appel aux médecins de la Providence. Et lorsque d'autres compétences sont nécessaires, il l'adresse à l'hôpital Pourtalès. Cette alliance permet aux «informations de

circuler avec le RHNE, en particulier parce que nous sommes issus de son service d'urgences», explique le Dr Della Santa. «Nous pouvons transmettre les éléments en notre possession aux équipes en service, ce qui représente un précieux gain de temps.»

Comme pour la dialyse

Instauré en 2018, ce partenariat entre les deux hôpitaux s'est inspiré de celui qui avait été conclu auparavant pour la néphrologie. «La dialyse est réalisée en collaboration avec le RHNE depuis quelques années», expose la directrice de l'hôpital de la Providence, Marilyne Delemonte.

25

C'est le nombre moyen de consultations délivrées quotidiennement par la polyclinique.


Nous nous sommes appuyés sur cette expérience positive pour l'organisation de la polyclinique.»

MARILYNE DELEMONTÉ
DIRECTRICE DE L'HÔPITAL
DE LA PROVIDENCE

«Cela fonctionne bien, les équipes sont très investies! Plus de clivage public/privé, mais un objectif commun: le bien-être des patients et la qualité des soins. Nous nous sommes appuyés sur cette expérience positive pour l'organisation de la polyclinique, car elle permet d'offrir une prise en charge optimale.»

«Historiquement, l'hôpital de la Providence s'est toujours beaucoup occupé de traumatologie (fractures et plaies), qui reste en tête des motifs de consultation aux urgences», fait savoir l'infirmier-chef d'unité Pascal Stauffer. «Cela étant,

nous prenons en charge toutes les urgences non vitales, ou ressenties comme telles, à l'exception de celles ayant trait à la gynécologie et la pédiatrie. Les patients consultent fréquemment pour des infections urinaires, des douleurs abdominales, des problèmes cutanés (allergies ou brûlures), des affections ORL (angines, bronchites, etc.), des crises d'asthme...»

La polyclinique comprend un secteur dédié aux traitements administrés sur rendez-vous, avec un hôpital de jour qui prend en charge des malades chroniques adressés par leur médecin traitant. Elle est complétée par une salle réservée à la réfection des pansements.

Echelle suisse de tri

La polyclinique délivre des consultations non vitales en urgence et sans rendez-vous aux personnes dès 16 ans, six jours sur sept ainsi que les jours fériés. Le patient est accueilli par une infirmière diplômée qui le réfère à un médecin urgentiste, sur la base des paramètres de l'Echelle

Un hôpital sans Covid-19

Au plus fort de la deuxième vague, en novembre 2020, l'hôpital de la Providence avait accueilli des patients atteints du Covid-19 pour épauler l'hôpital cantonal. Il avait ouvert une unité de lits dédiés aux malades, sous supervision du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE). Cette coordination entre acteurs neuchâtelois de la santé pour faire face au Sars-Cov-2 est d'ailleurs toujours opérationnelle.

Selon le dispositif actuellement en vigueur, l'hôpital de la Providence prend en charge les urgences légères extra-hospitalières uniquement lorsqu'elles ne sont pas liées au coronavirus. Autrement dit, les patients avec suspicion de Covid-19 ne sont pas admis. Un tri est effectué à l'entrée, avec prise de température.

Pour mémoire, le Service cantonal de la santé publique avait mis en place trois filières pour la prise en charge médicale (avec et sans symptômes) lors de l'irruption de la pandémie l'an dernier.

suisse de tri. S'annoncer au préalable permet de maintenir un délai d'attente court. En moyenne, la polyclinique de la Providence délivre près de 25 consultations par jour. Ces prestations sont prises en charge par l'assurance de base. Le centre d'imagerie de l'hôpital s'apprête à accueillir un CT scanner (tomographie axiale calculée par ordinateur) et une IRM. Ces outils de haute précision compléteront l'équipement actuel (radiographie et ultrasons) et seront opérationnels d'ici cinq mois. Comme la loi neuchâteloise prévoit une

clause du besoin pour les appareils médicaux lourds, il a fallu obtenir un feu vert officiel: le gouvernement a donné son accord en 2018, considérant qu'ils répondent à une nécessité de santé publique. «Ces équipements ne s'avèreront pas seulement utiles aux urgences, mais dans toutes les spécialités de l'hôpital, de la néphrologie à l'orthopédie», explique Marilyne Delemonte. «Ils permettront de gagner en réactivité, en améliorant le confort des patients qui ne devront plus être transférés pour ces examens.»